

Aawyx® 795 VO

Nettoyant Désinfectant Désodorisant

Aawyx® 795 VO est un Nettoyant Désinfectant Désodorisant qui contient un tensio-actif qui agit dans les moindres interstices et élimine ainsi radicalement les particules polluées qui s'y trouvent.

Destiné aux hopitaux, cliniques maisons de retraites, collectivités, industries agroalimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques, mairies, bureaux, etc....

Aawyx® 795 VO permet le nettoyage, la désinfection et la désodorisation des matériels et locaux collecteurs de déchets (gainés de vide-ordures, containers, poubelles).
Pour les locaux de traitement et stockage des déchets ; les sanitaires , vestiaires, salles d'attente, de sport... ; le matériel de transport, camions, bennes à ordures...

Caractéristiques

Aspect : liquide Couleur : vert Odeur : pin pH à l'état pur : 12 ± 0.2
Densité à 20°C : 1.020 ± 0.005 Solubilité : totale dans l'eau

BIOCIDE TP 2

Préparation liquide concentrée à effet curatif

Composition parfumante. - isopropanol. Sels alcalins de sodium.- Sel d'EDTA.- Tensio actif cationique : chlorure de didécyl diméthyl ammonium : 4,5%(m/m).- Tensio actif non ionique.

Bénéficiaire d'une AMM n° 8700425 Bactéricide selon la norme EN 1276 - Sporicide selon la norme NFT 72190.

Mode d'emploi

s'utilise dilué dans l'eau à 20°C maximum en respectant la dose homologuée de 4 litres par hectolitre soit 4%.
Laisser la solution agir pendant 15 minutes. Brosser et rincer si nécessaire. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger

Législation

Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux destinés à entrer au contact des denrées alimentaires (Décret ministériel n° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999). Biodégradable conformément à la réglementation en vigueur.

Précautions d'emploi

Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas mélanger à d'autres produits. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.



Aawyx® 795 VO

Nettoyant Désinfectant Désodorisant

Stockage

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Etiquetage Hygiène et Sécurité

Symbole corrosif, renferme du trioxosilicate de disodium. R35 : Provoque de graves brûlures.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S27/28 : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection, des gants de ménage et un appareil de protection des yeux (lunettes) estampillés CE.

Transport ADR/RID : Exemption (quantité limitée LQ7). Sur le colis : Étiquette LQ 1760.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande à contact@aawyx.com .

Formule déposée au centre anti-poisons de NANCY – Tél. : 03.83.32.36.36

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information.

Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier.

Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

Produit à usage professionnel

Utiliser les Biocides avec précautions

Conditionnement

Réf : AA-795 carton de 2 bidons de 5L

FT n°1180.../ 20.10.2010